

COUPE DU CHER

REGLEMENT SAISON 2024/2025

PREAMBULE :

En inscrivant des équipes nominativement pour représenter leur club, les Responsables engagent leur responsabilité sportive et financière et valident l'acceptation du présent règlement

TYPE DE COMPETITION : par club représenté par une équipe de 2 à 4 compétiteurs

Tirage au sort intégral dès le début de la compétition

Classement intégral des équipes

Le Coefficient de cette épreuve sera de 0.5.

PARTICIPATION :

10 € par équipes qui sera prise sur le compte club. Aucune participation ne doit être joint aux engagements.

CLASSEMENTS :

Les classements pris en compte pour toute la saison 2024-2025 de coupe du Cher seront les classements de début de saison soit du 1^{er} septembre 2024.

Cette compétition ne peut être disputée que par des joueurs du département du Cher en possession d'une licence compétition à la FFTT, pour la saison en cours. Les coupes du Cher sont réservées aux joueurs et joueuses des catégories cadets à vétérans.

Les équipes peuvent être : Féminines - Masculines - Mixtes

Les équipes sont composées de 2 à 4 licenciés compétition.

La COMPETITION :

Le Comité du Cher met en compétition 4 COUPES du CHER avec un maximum de 32 équipes de 2 à 4 compétiteurs, par niveau.

COUPE 7 : Chaque équipe est obligatoirement composée de 2 à 4 joueurs classés 5 à 699

COUPE 10 : Chaque équipe est obligatoirement composée de 2 à 4 joueurs classés 5 à 999

COUPE 14 : Chaque équipe est obligatoirement composée de 2 à 4 joueurs classés 5 à 1399

COUPE ELITE : Ouverte à TOUS

Pour information : si 32 équipes s'inscrivent dans une COUPE, chaque équipe participant à cette COUPE disputera 5 rencontres.

- 1/16 de finale

- 1/8 de finale ou match de classement

- 1/4 de finale ou match de classement

- 1/2 finale ou match de classement

- finale ou match de classement

1/ Composition des équipes et nombre d'équipes par niveau de COUPE

Les équipes seront composées de 2 à 4 compétiteurs. Un joueur ou joueuse ne peut s'engager que dans une seule équipe. Chaque équipe engagée représentera son club. Un club peut être représenté par plusieurs équipes suivant certaines conditions (voir chapitre COMPETITION et point 2)

COUPE DU CHER

REGLEMENT SAISON 2024/2025

2/ Règles de brûlage : Toute infraction à ces règles entraînera le forfait de l'équipe fautive

Un même club peut engager plusieurs équipes dans une même coupe, à condition que ces équipes soient numérotées et que les titulaires soient nominativement indiqués.

Un joueur ne peut être inscrit et participer que dans une seule équipe.

3/ Déroulement des rencontres

Les horaires et journées des rencontres ne doivent pas se fixer par rapport aux possibilités des cadets et juniors, les adultes restent prioritaires.

- Lieux et heures de rencontres

Il est laissé aux clubs le libre choix de s'organiser pour disputer la rencontre concernant la date.

Les matchs se jouent sur les tables du club premier nommé.

La responsabilité d'organiser la rencontre incombe à l'équipe receveuse.

Mais en cas de non-arrangement entre les clubs, la date butoir fixée par le Comité fait foi de date de rencontre.

A l'équipe receveuse de prévenir suffisamment tôt le responsable de cette compétition si elle rencontre des difficultés avec l'équipe visiteuse

En cas de désaccord sur les dates, le match se déroulera le samedi avant les dates butoirs.

Dates butoirs :

- **lundi 4 novembre 2024**
- **lundi 5 janvier 2024**
- **lundi 24 février 2025**
- **lundi 28 avril 2025**
- **lundi 26 mai 2025.**

Si à la date butoir la rencontre n'est pas disputée, l'équipe receveuse est déclarée battue par forfait. Il n'y aura pas de report.

Tout forfait, à quelque niveau qu'il soit de la compétition, entraînera une amende de 20 euros.

Les feuilles de match doivent être envoyées au Comité 10 jours après la date butoir par le club recevant.

Si ce délai est dépassé, le club recevant sera averti une fois puis pénalisé de 20 euros en cas de récidive et pourra être déclaré vaincu par la commission sportive.

Déroulement des matches de COUPE :

La formule est celle de la coupe Davis, deux simples, un double et deux simples.

Pour l'esprit sportif, les 5 matches seront joués, même si le sort de la rencontre est acquis avant.

Les parties se jouent au meilleur des 5 manches.

Ordre des parties :

Deux simples : A contre W puis B contre X

Le double : A B (ou C ou D) contre W X (ou Y ou Z)

Deux simples : A contre X puis B contre W

COUPE DU CHER

REGLEMENT SAISON 2024/2025

4/ Déroulement de la Compétition

Déroulement des épreuves (sur une base de 32 équipes par COUPE)

Chaque COUPE se déroulera par « période » et lieu et date unique pour la phase 1/2 finale et finale.

Tour 1 : Période du 1^{er} septembre au 3 novembre 2024 : 1/16 e de finale

Tour 2 : Période du 1^{er} novembre au 4 décembre 2024 1/8 de finale et matches de classement

Tour 3 : Période du 1^{er} janvier au 23 février 2025 : 1/4 de finale et matches de classement

Tour 4 : Période du 1^{er} mars au 27 avril 2025 : matches de classement

Tour 5 : Période du 1^{er} mai au 31 mai 2025 : matches de classement

Phases finales : 21 juin 2025 : Demi-finale et finale de chaque tableau à cette date unique

La PHASE FINALE : Lieu commun et date unique pour les 4 COUPES.

7/ Gestion des résultats :

Les feuilles de matches devront être saisies au fur et à mesure des « tours de coupes », dès que possible et au plus tard les : lundi 4 novembre 2024 - lundi 5 janvier 2024 - lundi 24 février 2025 - lundi 28 avril 2025 - lundi 26 mai 2025.

8/ La Commission Sportive Départementale se réserve le droit de modification (déroulement, règlement, ...) en fonction du nombre de club inscrits et du nombre de participants.

9/ S'il y a moins de 4 équipes engagées dans une coupe le Comité décidera si cette coupe doit être disputée. Les joueurs et joueuses seraient alors répartis, s'ils le désirent dans une autre coupe.

Les SAISIES dans SPID

Les résultats seront saisis dans SPID de la manière suivante :

1/ saisie des rencontres « vierges » sur SPID par la Commission Sportive Départementale (320 matches)

2/ pour les résultats des matches : Feuille de match avec date et saisie SPID par le club recevant

3/ pour les résultats des compétiteurs déclenché par la saisie des résultats des matches

LES RECOMPENSES : 4 trophées et 32 médailles

Un trophée pour le club vainqueur de la coupe du Cher soit 4 au total.

2 médailles pour les vainqueurs présents le jour de la FINALE.

2 médailles pour les perdants présents le jour de la FINALE

4 médailles pour les compétiteurs présents perdants en 1/2 finale

Revoir le nombre de médailles en fonction du nombre de joueurs présents en phase finale.

UN POT DE CLOTURE POUR LES COMPETITEURS PRESENTS